

Carnet de Bals lance son premier appel de dons !

Chers Amis,

Carnet de Bals souhaite renouveler son matériel de sonorisation (ampli et enceintes). Cet investissement indispensable pour les cours, répétitions, démonstrations et bals s'élève à près de 4000 euros.

Pour faciliter cette acquisition nécessaire pour les bals, Carnet de Bals, association reconnue d'intérêt général depuis 2012, fait appel à votre générosité.

Ainsi, après défiscalisation, un don de 200 euros ne représente que 68 euros à hauteur de 20% du revenu imposable.

Toutes les informations nécessaires sur les réductions d'impôts autorisées par le régime du mécénat et les reçus délivrables par Carnet de Bals à joindre à votre déclaration de revenus sont disponibles sur le site officiel de l'administration française à l'adresse suivante : <http://vosdroits.service-public.fr/F426.xhtml>.



Bien amicalement

Le conseil d'administration de Carnet de Bals

Appel de Dons pour la sono de Carnet de Bals – 1^{er} Octobre 2012

Coordonnées du donateur :

Nom : Prénom :

Adresse : : :

Code postal : : Ville :

Courriel : :

Je choisis le montant de mon soutien : pour participer à l'achat de l'équipement de sonorisation de Carnet de Bals.